



## Développement de La Poste

# Avant-projet de loi postale : l'interview de Jean-Paul Bailly au 0 800 00 63 63

Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, a présenté mardi 16 juin les grandes lignes du projet de loi postale. Il va être soumis aux consultations préalables en vue de son examen en conseil des ministres puis au Parlement cet automne.

Il va permettre de transposer en droit français la directive européenne d'ouverture à la concurrence du marché postal le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et de transformer La Poste en société anonyme à capitaux 100 % publics contrôlés par l'Etat.

Dès mercredi 17 juin à 8 heures, écoutez l'interview de Jean-Paul Bailly sur le sujet en appelant le numéro vert 0 800 00 63 63 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Infos-Poste du 16 juin 2009 affichage jusqu'au 7 juillet 2009